



Transition aux IFRS
14 décembre 2004

Merlin Gerin

Square D

Telemecanique

Schneider
 **Electric**

Remarques préliminaires

- **Les informations présentées résultent de l'application des normes comptables internationales (IFRS) telles que publiées à ce jour et adoptées par l'Union Européenne**
- **Le référentiel IFRS est en cours d'évolution et l'adoption des normes IFRS par l'Union Européenne n'est pas terminée : en conséquence, les informations communiquées dans ce document sont susceptibles d'être modifiées**
- **Ce document a pour objectif une présentation des principes comptables retenus par Schneider Electric et des principaux impacts attendus : il ne se substitue pas à la communication prévue sur ce sujet par les recommandations de l'AMF**



Calendrier de la transition

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

Description des impacts attendus

Calendrier de la transition

- **Les comptes d'ouverture et semestriels 2004 aux normes IFRS sont en cours de validation par les commissaires aux comptes**
- **Lors de la présentation des comptes annuels 2004 (le 17 février 2005), le Groupe publiera un rapprochement entre les comptes établis en normes françaises et les comptes IFRS**
- **La présentation des comptes IFRS 2004 prendra la forme suivante :**
 - Etat de rapprochement sur le compte de résultat, le bilan et les capitaux propres
 - Note annexe expliquant les impacts
- **Les comptes complets IFRS seront publiés pour l'assemblée générale**



Calendrier de la transition

Description des nouveaux principes comptables du Groupe*

Description des impacts attendus

***Note : les notes indiquées font référence aux comptes annuels 2003**

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Périmètre et méthode de consolidation (Note 2.3)

- Pas de changement du périmètre de consolidation par rapport aux normes françaises
- Pas de changement des méthodes de consolidation par rapport aux normes françaises

■ Méthode de conversion (Note 2.4 et Note 2.5)

- Pas de modification dans les monnaies fonctionnelles ou les méthodes de conversion utilisées
- Dans le cadre des options offertes par la norme IFRS 1, les écarts de conversion cumulés ont été retraités en déduction des réserves consolidées : pas d'impact sur les capitaux propres totaux

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Écarts d'acquisition (Note 2.6)

- Les acquisitions comptabilisées avant le 1/1/04 n'ont pas été retraitées conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1
- Le Groupe a appliqué de façon prospective à compter du 1/1/04 les dispositions de la norme IFRS 3 - Regroupements d'entreprises pour calculer les écarts d'acquisition des regroupements intervenus en 2004 ou toujours ouverts en 2004
- Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis et ont été figés à la valeur nette comptable qu'ils avaient dans les comptes au 1/1/04, moins dépréciation éventuelle
- L'application de la norme IAS 36 - Dépréciations d'actifs relative aux tests de dépréciation avait été anticipée conformément à l'option offerte en normes françaises

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Immobilisations incorporelles (Note 2.7)

- Les actifs incorporels inscrits au bilan du Groupe au 31/12/03 respectent la définition d'un actif incorporel au sens de l'IAS 38 - Immobilisations Incorporelles à l'exception d'un fonds de commerce de valeur non significative qui a été supprimé du bilan
- Les charges différées reconnues au bilan ont été reclassées dans d'autres postes d'actifs ou supprimées du bilan pour un montant non significatif
- Les durées d'amortissements des immobilisations incorporelles n'ont pas été modifiées

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Recherche & Développement (Note 2.20)

- Le groupe a mis en place à compter de 2004 les systèmes nécessaires pour permettre le suivi et la capitalisation au bilan des coûts de R&D sur ses nouveaux projets
 - ◆ Seuls les projets relatifs au développement de nouveaux produits lancés à compter de 2004 sont capitalisés
 - ◆ L'impact de la capitalisation sera donc croissant sur 2004, 2005 et 2006 et représentera à terme de 20 à 40% des coûts de R&D
 - ◆ La durée de vie moyenne d'amortissement des projets est estimée à 5 ans
 - ◆ Compte tenu des effets décalés de la capitalisation et de l'amortissement, le rattrapage de coûts sur le compte de résultat devrait être effectif en 2011

- La présentation des coûts de R&D au compte de résultat est modifiée :
 - ◆ capitalisation d'une partie des coûts (20 à 40% des coûts)
 - ◆ incorporation des coûts de R&D liés au processus de production dans le coût des produits vendus et la valeur des stocks (40 à 50% des coûts)
 - ◆ seuls les coûts relatifs aux activités de recherche restent en coûts de R&D (20 à 30% des coûts)

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Immobilisations corporelles (Note 2.8)

- L'application des normes IAS 16 - *Immobilisations corporelles* et IAS 40 - *Immeuble de placement* est sans incidence sur les comptes du Groupe
- Les actifs (essentiellement immobiliers) mis en vente à la date de clôture sont présentés séparément (norme IFRS 5 - *Actifs destinés à la vente et activités abandonnées*)
- La revue des contrats de locations au regard des critères de l'IAS 17 - *Locations* n'a pas d'impact significatif
- Le Groupe maintient son traitement actuel qui consiste à comptabiliser en charges ses coûts d'emprunt : aucun coût d'emprunt n'est donc incorporé à la valeur des actifs (norme IAS 23 - *Capitalisation des coûts d'emprunt*)

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Dépréciations des actifs à long terme (Note 2.10)

- Le groupe avait adopté par anticipation les règles relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs conformément à l'option offerte en normes françaises
- Le groupe comptabilise donc déjà ses dépréciations d'actifs corporels et incorporels en conformité avec IAS 36 - *Dépréciations d'actifs*

■ Stocks (Note 2.11)

- La valorisation des stocks a été revue pour incorporer les coûts de recherche et développement liés au processus de production
- Les méthodes de dépréciation des stocks étaient déjà conformes à la norme IAS 2 - *Stocks*

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Impôts différés (Note 2.13)

- L'adoption de la norme IAS 12 - *Impôts sur le résultat* a comme effet principal la comptabilisation d'impôts différés sur les marques reconnues en 2004 ou antérieurement, sans impact sur le résultat

■ Actions propres (Note 2.15)

- Les actions propres classées en Valeurs Mobilières de Placement dans les comptes français sont retraitées en déduction des capitaux propres dans les comptes IFRS
- Ce retraitement est lié à l'application de la norme IAS 32

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Instruments financiers

- Les normes IAS 39 - *instruments financiers - reconnaissance et évaluation* et IAS 32 - *instruments financiers - présentation et informations à fournir* seront appliquées de façon prospective à compter du 1/1/05
- Ces normes couvrent principalement les postes suivants du bilan :
 - ◆ Titres de participation (Note 2.9)
 - ◆ Disponibilités et valeurs mobilières de placement (Note 2.14)
 - ◆ Instruments financiers et dérivés (Note 2.18)

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Instruments financiers

- Valorisation des actifs financiers (titres de participation non consolidés et valeurs mobilières de placement)
 - ◆ Les données sur les valeurs de marché des instruments financiers sont déjà fournies dans les comptes annuels (Note 8)
 - ◆ Pas d'impact résultat attendu : les écarts entre valeur historique et juste valeur sont imputés sur les capitaux propres jusqu'à la cession effective des actifs
- Transactions de couverture
 - ◆ Le groupe est engagé dans des transactions de couverture des taux de change, des taux d'intérêt et des prix d'achat de certaines matières premières
 - ◆ Ces couvertures, décrites aux notes 2.18 et 21, sont en cours de documentation au regard des critères de la norme IAS 39

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Engagements de retraites et autres avantages au personnel (Note 2.16)

- Le Groupe a réalisé un inventaire exhaustif de ces engagements de retraites
- Le Groupe comptabilisait au bilan ses engagements à prestations définies
- L'adoption de la norme IAS 19 - *Avantages du personnel* a pour conséquence la reconnaissance systématique des engagements implicites du Groupe en matière de prestations de retraites et de frais de santé
- Dans le cadre des options offertes pour la première adoption des normes IFRS, les écarts actuariels cumulés et les coûts des services passés déjà acquis ont été intégralement reconnus au passif du bilan par la contrepartie des capitaux propres

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Stock options

- La date d'application de la norme IFRS 2 - *Paiements sur la base d'actions* dépendra des décisions de l'Union Européenne qui doivent intervenir le 20/12/04
- Le Groupe a choisi comme modèle de valorisation un modèle Binomial

■ Provisions pour risques et charges (Note 2.17)

- Les critères de reconnaissance des passifs n'ont pas été modifiés car ils étaient conformes à la norme IAS 37 - *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*
- L'adoption de la norme IAS 37 a pour conséquence l'actualisation des provisions pour risques et charges, sans impact significatif

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Reconnaissance du chiffre d'affaires (Note 2.19)

- Les politiques actuelles de reconnaissance du chiffre d'affaires sont conformes aux dispositions des normes IAS 18 - *Revenus* et IAS 11 - *Contrats long terme*
 - ◆ Les ventes de biens sont enregistrées lorsque les risques et avantages liés à la propriété des actifs ont été transférés
 - ◆ Le Groupe comptabilise les revenus sur ses contrats long terme à l'avancement et provisionne les contrats déficitaires

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

■ Tableau des flux de trésorerie (Note 2.23)

- ◆ La méthode actuelle d'établissement du tableau des flux de trésorerie est conforme aux dispositions de la norme IAS 7 - *Tableau des flux de trésorerie*
- ◆ Le principal impact des normes IFRS sur le tableau des flux de trésorerie est lié à la capitalisation des coûts de R&D désormais présentée en activités d'investissement
- ◆ La plupart des ajustements ayant un impact sur le résultat en normes IFRS sont sans incidence sur les flux de trésorerie

■ Calcul du résultat dilué par action (Note 2.22)

- ◆ La méthode de calcul du résultat par action n'est pas modifiée
- ◆ Les changements sont liés aux ajustements comptabilisés sur le résultat

Présentation du compte de résultat

Présentation actuelle	Présentation IFRS
Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires
Coût des ventes	Coût des ventes
	<i>Coût de R&D liés au processus de production</i>
Marge Brute	Marge Brute
Recherche et développement	Recherche
Frais généraux et commerciaux	Frais généraux et commerciaux
	Coût des Stock options
	Impairment du goodwill (le cas échéant)
	Autres produits
	Autres charges
Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation
Résultat financier	Résultat financiers
Résultat courant avant impôt	Résultat courant avant impôt
Résultat exceptionnel	
Impôts sur les sociétés	Impôts sur les sociétés
Amortissement du goodwill	
Résultat des sociétés mises en équivalence	Résultat des sociétés mises en équivalence
Résultat net	Résultat net



Calendrier de la transition

Description des nouveaux principes comptables du Groupe

Description des impacts attendus

Options retenues pour la préparation du bilan d'ouverture (norme IFRS1)

- **Pas de retraitement des acquisitions passées**
 - Tous les actifs et passifs liés aux acquisitions passées ont été reconnus, en particulier les impôts différés sur les marques
- **L'option de comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à la juste valeur n'a pas été retenue**
- **Les écarts actuariels sur les engagements de retraites et autres sont comptabilisés en totalité au passif du bilan par la contrepartie des capitaux propres, pour leur valeur au 31/12/03**
- **Pas d'application des normes sur les instruments financiers au 1/1/04**
 - Les normes IAS 32 et IAS 39 seront appliquées de façon prospective à compter du 1/1/05

Principaux impacts sur le bilan d'ouverture

Comptabilisation en capitaux propres des écarts actuariels sur les engagements de retraite (net d'impôt)	
Engagements sociaux complémentaires relatifs à des obligations implicites du groupe en matière de prestations de retraites et de frais de santé	~ -500 M€
Élimination d'actifs ne respectant pas les critères de comptabilisation des normes IFRS : charges à répartir et fonds de commerce	Non significatif
Comptabilisation des actions d'autocontrôle classées en Valeur Mobilières de Placement en déduction des capitaux propres	~ -90 M€
Impact total sur les capitaux propres soit 8% des capitaux propres en normes françaises	~ -600 M€

Impacts récurrents prospectifs

- **Capitalisation d'une partie projets de développement**
 - Coûts capitalisés en 2004 : environ 40 M€
- **Amortissement des coûts de développement capitalisés**
 - Montée en puissance sur 5 ans
- **Suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition**
 - Impact prévu en 2004 : environ 220 M€
- **Comptabilisation du coût des stocks options**
 - Seuls les plans émis après le 7/11/2002 et non encore exerçables à la date de transition sont retraités
 - Coût de 10 à 13 € par option remise en fonction des plans
 - Amortissement sur la période d'acquisition des droits
 - Impact potentiel de 10 à 15 M€ par an
- **Non amortissement des écarts actuariels sur les retraites comptabilisés en capitaux propres**
 - Durée d'amortissement : en moyenne 10 à 20 ans

Conclusion

- Les capitaux propres sont ajustés d'environ 8% en IFRS
 - La dette financière nette est inchangée
- } Impact non significatif sur le gearing
- L'écart sur la marge opérationnelle après intégration des différents ajustements IFRS est inférieur à 1 point
 - Le résultat net (et le bénéfice net par action) en IFRS sont supérieurs au résultat net avant amortissement du goodwill en normes françaises

Building *a New Electric World*

